

DEC152257DR02

**Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7585, intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies, dont le directeur est M. Reynald Pain ;

**Vu** la décision n° DEC151574IN2P3 du 20 juillet 2015 portant nomination de M. Grégorio BERNARDI directeur de l'UMR7585 intitulée Laboratoire physique nucléaire et hautes énergies ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Julien BOLMONT, Maître de conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Délégation est donnée à Mme Evelyne Méphane, Ingénieur de Recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>2</sup>.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 octobre 2015

Le directeur d'unité  
Grégorio BERNARDI

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

<sup>2</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie  
75005 Paris

01 42 34 94 00  
01 43 26 87 23

DEC 151555DR02

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3608 intitulée République des Savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie.**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision 133027DGS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité USR3608, intitulée République des Savoirs : Lettres, Sciences, Philosophie, dont le directeur est Antoine Compagnon ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Sarah ALIBAY SAMDJEE, Secrétaire Générale de l'USR3608, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 octobre 2015

Le directeur d'unité



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie  
75005 Paris

☎ 01 42 34 94 00  
☎ 01 43 26 87 23

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.